

**Centre de loisirs de l'Est
Domaine SAINT-JACQUES
Route du Mont Sainte Odile**

SAINT NABOR 67210 - OBERNAI 67350

3km au sud de Saint Nabor par la rd109

10km à l'est d'Obernai par la rd 109

<https://centre-loisirs-est.com/> tél 03 87 75 02 02

Les logements seront attribués à partir de 17H00.

Après notre installation, un apéro alsacien de bienvenue nous attend. Nous nous regrouperons vers 19h00 pour recevoir une présentation sur l'organisation du village (horaires, salle de restaurant, salle de convivialité, paniers repas, utilisation de la piscine, du sauna, du wifi, 3 soirées animées et veille du départ).

Nous rappellerons notre propre organisation (randonnées et visites, horaires des RV et départs, équipements...)

La restauration est en pension complète valorisant les produits du terroir, vin compris pour les 5 jours, dîner du dimanche soir (arrivée) et petit déjeuner du samedi matin (départ). Nous aurons aussi des repas à thèmes dont une soirée alsacienne.

Pour le midi, nous aurons des paniers repas préparés (prévoir des gobelets)

Rappels (on ne sait jamais...) : pensez à vous munir de vos maillot et drap de bain bouée pour la piscine intérieure.

N'oubliez pas vos matériels de randonnée, pataugas, guêtres, bâtons, coupe-vent, cape, gourde, thermo, boîte pic nic, couverts, gobelet, siège pliant, compresses et pommade anti frottements...

La taxe de séjour a été prévue dans le prix que vous avez payé, SLA la règlera pour le groupe. Il en est de même pour les différentes visites (Strasbourg et Haut Koenigsbourg) que nous ferons pendant notre séjour. Non compris les frais du parking et du tramway à Strasbourg.

Les lits seront faits à notre arrivée, linge de toilette disposé dans les logements, le ménage sera fait une fois dans la semaine puis après notre départ (maxi 10 h) le samedi.

L'assurance annulation a été souscrite par le centre de loisir de l'Est chez Gritchen Affinity. En cas d'annulation par un membre du groupe, la déclaration et le suivi du dossier seront sous la responsabilité de l'intéressé à qui sera donné les références du contrat.